

ARRÊTÉ n°2018-38-DAGAP

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DES USAGERS AU CONSEIL D'UFR DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (DEG)

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 27 juin 2017,
- Vu les statuts de l'UFR-ip DEG approuvés par le conseil d'administration du 27 juin 2017,
- Vu l'arrêté du président n° 2018-24-DAGAP du 8 octobre 2018 relatif à l'organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des usagers au conseil d'UFR DEG,
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 20 novembre 2018.

ARRÊTE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le remplacement d'un représentant des usagers au conseil d'UFR DEG qui a eu lieu le 20 novembre 2018 (en pièce jointe).

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié conformément aux dispositions prévues à l'article 22 de l'arrêté n°2018-24-DAGAP du 8 octobre 2018 susvisé.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES

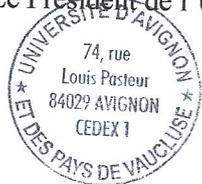
Campus Hannah Arendt
Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur - Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 08 OU 28 43

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr
<http://www.univ-avignon.fr>

Fait à Avignon, le 21 novembre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,



Philippe ELLERKAMP

Pièce jointe : Proclamation des résultats.



PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE AU CONSEIL D'UFR DEG
COLLÈGE USAGERS

RÉSULTATS du SCRUTIN du 20 novembre 2018

Nombre d'électeurs inscrits :	1641
Nombre de votants:	13
Bulletins blancs et nuls :	0
Suffrages exprimés :	13
Nombre de sièges titulaires à pourvoir	1

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
ZAAFOUR Axel et BAPTISTE Agathe, sa suppléante	13

SONT PROCLAMÉS ÉLUS :

ÉLU TITULAIRE	ÉLUE SUPPLÉANTE
ZAAFOUR Axel	BAPTISTE Agathe

Fait à Avignon, le 21 novembre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,




Philippe HELLERKAMP